

Législature 2026-2031 : répartition des dicastères

La nouvelle Municipalité de Moudon, qui entrera en fonction le 1er juillet 2026, a procédé à la répartition de ses dicastères pour la législature 2026-2031. Réunis le 4 mai, les membres du futur Exécutif ont élaboré cette organisation dans un souci d'équilibre entre les thématiques et la charge de travail.

Les dicastères sont attribués comme suit :

Membre de la Municipalité élue	Intitulé du dicastère
Jean-Philippe STECK, syndic	Administration générale
Gzim RAMA, municipal	Environnement et voirie
Serge DEMIERRE, municipal	Finances et services industriels
Carine STEINER, municipale	Tourisme et cohésion sociale
Raffaele TATONE, municipal	Sécurité et sports
Danièle PITTET, municipale	Aménagement du territoire
Julien PITTET, municipal	Bâtiments et culture

Le détail de la composition de chaque dicastère figure dans le tableau annexé au présent communiqué.

S'agissant de la vice-syndicature, Gzim RAMA est désigné vice-syndic pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027. Cette fonction sera ensuite assumée à tour de rôle par les membres de la Municipalité, selon un principe de rotation annuelle.

La nouvelle Municipalité sera assermentée le 15 juin et entrera en fonction le 1er juillet 2026.

La Municipalité élue

Moudon, le 5 mai 2026

Annexe : ment.

Renseignements : Jean-Philippe STECK, syndic élu, jp.steck@moudon.ch,
079/536.56.79

Administration générale

Jean-Philippe Steck
Syndic (80%)

Suppléance par
vice-syndic en fonction

Greffé
municipal

Ressources
humaines

Office de la
population

Promotion
économique

Environnement et voirie

Gzim Rama
Municipal (30%)

Suppléante:
Danièle Pittet

Voirie et
espaces verts

Finances et services industriels

Serge Demierre
Municipal (30%)

Suppléant:
Julien Pittet

Bourse
communale

Services
industriels

Tourisme et cohésion sociale

Carine Steiner
Municipale (30%)

Suppléant:
Serge Demierre

Office du
tourisme

Jeunesse
Travailleur social de
proximité
Local des Jeunes
(LoJe)

Cultes

Sécurité et sports

Raffaele Tatone
Municipal (30%)

Suppléante:
Carine Steiner

Sécurité
publique

Sports

Aménagement du territoire

Danièle Pittet
Municipale (30%)

Suppléant:
Raffaele Tatone

Urbanisme et
police des
constructions

Mobilité

Forêts

Bâtiments et culture

Julien Pittet
Municipal (30%)

Suppléant:
Gzim Rama

Bâtiments

Culture

Domaines
communaux

Moudon, le 5 mai 2026

